
Métallurgie (industries)
Mayenne
IDCC 2266
Convention collective du 11 janvier 1993

[Étendue par arrêté du 14 juin 2004, JO 23 juin 2004]

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la convention collective a été abrogée et remplacée par la CCN de la métallurgie du 7 février 2022 (pour les dispositions applicables, v. la CCN de la métallurgie du 7 février 2022)

